

BYK-4511

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : BYK-4511

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Promoteur d'adhérence
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 1 (Yeux, Système nerveux central)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système nerveux central)

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Yeux, Système nerveux central).

Conseils de prudence : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

BYK-4511

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P307 + P311 EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
Stockage:
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.
Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Solution of a copolymer with functional groups
Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
-----------	---------	-------------------

BYK-4511

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl	108-65-6	≥ 30 - < 60
Méthanol	67-56-1	≥ 1 - < 5

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'œil (les yeux) à grande eau.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'œil intact.
Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'information disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas sensible à l'impact mécanique.
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
silicium compose
Oxydes d'azote (NO_x)

BYK-4511

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

formaldehyde

- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Éloigner toute source d'ignition.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.

BYK-4511

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

- Conditions de stockage : Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Matières à éviter : Défense de fumer.
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- : Conserver à l'écart des acides forts.
Conserver à l'écart des bases fortes.
Conserver à l'écart des agents oxydants.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl	108-65-6	TWA	50 ppm	US WEEL
Méthanol	67-56-1	TWA	200 ppm	ACGIH
Méthanol		STEL	250 ppm	ACGIH
Méthanol		TWA	200 ppm 260 mg/m3	OSHA Z-1
Méthanol		TWA	200 ppm 260 mg/m3	OSHA P0
Méthanol		STEL	250 ppm 325 mg/m3	OSHA P0

Mesures d'ordre technique : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains
Matériel : Caoutchouc nitrile

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de

BYK-4511

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Mesures d'hygiène : travail.
: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : liquide
Couleur : jaune clair
Odeur : de solvant, plaisante
Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 9, Concentration: 10 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator

Point/ intervalle de fusion : < 32 °F (< 0 °C)
Méthode: derived

Début d'ébullition : env. 295 °F (146 °C)
Méthode: derived

Pression de vapeur : env. 3.37 hPa
Méthode: derived

Point d'éclair : 75 °F (24 °C)
Méthode: 48 (Abel-Pensky) DIN 51755

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative/Densité spécifique : Donnée non disponible

Densité : 1.025 g/cm³ (68 °F (20 °C))
Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube)

Masse volumique apparente : Non applicable

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : non miscible

BYK-4511

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible
Température d'inflammation : > 392 °F (> 200 °C)
Méthode: DIN 51794

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Tension superficielle : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles : Des acides et des bases
Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : Méthanol

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation

Ingestion

Yeux

Absorption par la peau

Contact avec la peau

Toxicité aiguë**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 3,448 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

BYK-4511

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

- Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : 103.45 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité aiguë (autres voies d'administration) :
Remarques: l'ingestion, l'absorption ou l'inhalation du Méthanol peut provoquer acidose, vue trouble ou cécité (Temporaire ou permanente peut causer des dermatites contact la peau; est reconnu pour causer des lésions réversibles contact les yeux. Dans des cas exceptionnels, l'ingestion de méthanol a causé la mort. ACGIH TLV-TWA pour methanol = 200 ppm (peau)

Composants:**108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: oui

- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 100 ppm
Durée d'exposition: 4 h

- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

67-56-1 Méthanol:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5,628 mg/kg
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 20,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Composants:**108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:**

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Pas d'irritation de la peau
BPL: oui

67-56-1 Méthanol:

Espèce: Lapin
Résultat: irritation modérée de la peau

BYK-4511

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:**108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

BPL: oui

67-56-1 Méthanol:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:**

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

BPL: oui

Cancérogénicité**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: Le absorption de Méthanol par inhalation et/ou contact cutané répété peut résulter en d'éventuelles lésions du foi, des reins, du sang et/ou de la moelle osseuse.

Le Méthanol peut aussi causer une dermatite au contact de la peau.

BYK-4511

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Des études animales ont démontrées que le méthanol est tératogène et foetotoxique et mutation positive résultant d'un test in vivo. Un mauvais emploi intentionnel par concentration et inhalation de vapeurs peut être nocif ou mortel.

Des études ont démontrées l'acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl est tératogénic sur les animaux; aussi preuve de fetotoxicité.

Des études sur les animaux ont démontrées que l'acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle peut résulter en d'éventuelles lésions du système respiratoire.

Expérience de l'exposition humaine**Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentrations sont irritantes pour les voies respiratoires. Peut causer maux de tête, étourdissement, nausée, vomissement, ainsi que dépression du SNC (somnolence, perte de coordination, fatigue).

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact avec la peau causer probablement une irritation. L'absorption causer les même symptômes que l'inhalation.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut probablement provoquer une irritation.

Ingestion:

Symptômes:

L'ingestion provoquera probablement l'irritation de la voie digestive; des fortes dosages peut causer une dépression du SNC.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

BYK-4511

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Toxicité pour les poissons :
Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets dangereux : D001: Inflammable

Déchets de résidus : Jeter selon accord avec les normes en vigueur aux niveaux local, fédéral et national.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

BYK-4511

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 1993
Nom d'expédition des Nations unies : Flammable liquid, n.o.s.
(1-Methoxy-2-propanol acetate, Methanol)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

Code IMDG

Numéro ONU : UN 1993
Nom d'expédition des Nations unies : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
(1-Methoxy-2-propanol acetate, Methanol)
:)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E
Polluant marin : non
Remarques : IMDG Code segregation group - none

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**49 CFR**

Numéro ONU / ID / NA : UN 1993
Nom d'expédition des Nations unies : Flammable liquids, n.o.s.
(1-Methoxy-2-propanol acetate, Methanol)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : FLAMMABLE LIQUID
Code ERG : 128
Polluant marin : non
Tailles de récipient: tambours 55 gallons; seaux 5 ou 6 gallons; échantillons 2 oz./16 oz.

BYK-4511

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

- SARA 311/312 Dangers** : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.
- SARA 302** : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.
- SARA 313** : Si énuméré ci-dessous, ce produit contient le chimique(s) toxique sujet aux conditions de reportage de la section 313 du titre III des amendements de Superfund et de la Loi de Réautorisation de 1986 et 40 CFR partie 372

Méthanol	67-56-1	2.9 %
----------	---------	-------

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) est(sont) listé(s) comme HAP dans "U.S. Clean Air Act, Section 112 (40 CFR 61)":

Méthanol	67-56-1	2.9 %
----------	---------	-------

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant est/sont listé(s) dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489):

Méthanol	67-56-1	2.9 %
----------	---------	-------

BYK-4511

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Non-volatile (poids) : 34.5 %
Méthode: 22 (10min/150°C)
DIN EN ISO 3251
L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

Massachusetts Right To Know

Méthanol 67-56-1

Pennsylvania Right To Know

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl 108-65-6
Copolymère -
Méthanol 67-56-1

New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret : 800963-5740
Commercial
d'Enregistrement de New
Jersey pour le proudit (NJ
TSRN)

Prop. 65 de la Californie

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Méthanol, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages reproductifs. Pour plus d'informations, accédez à www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Section 5a : Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.

Section 4 / 12(b) : Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.

DSL : Les composants suivants ne sont pas énumérés sur le LIS LCPE:

Catégorie de substance LIS : Polymère
LCPE

Pour cent de poids : 37 %
NSN Classé : Néant
Le maximum NSN a exigé : L'annexe 10

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 05/17/2026
Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données

BYK-4511

Version 8

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.